



Aux employés de l'AIG

Dossiers en cours

Au vu de la ribambelle d'actions juridiques engagées contre l'AIG il nous a paru nécessaire de faire un petit glossaire à l'usage du personnel.

CIA

RAPPEL : L'AIG assure des employés 1 à 6 classes en dessous de leurs revenus réels...

Le SSP a fait recours auprès de la commission du même nom (Commission de Recours de l'AIG). Celle-ci s'est déclarée incompétente. L'affaire a donc été renvoyée devant le Tribunal Cantonal des Assurances Sociales. On en est aux 2^{ème} passes d'écritures entre les avocats. Une fois celles-ci finies, on aura droit à un jugement genevois, évidemment sujet à recours au TF (Tribunal Fédéral).

RTT

RAPPEL : L'AIG voulait compter vos dimanches de vacances **dans** les 26 dimanches dus au personnel. C'est illégal.

Le simple fait que le SSP ait dénoncé cette pratique à l'OCIRT (Office Cantonal de l'Inspection des Relations du Travail) vous a déjà fait gagner au moins 3 dimanches (26 + 3 = 29). Mais les avocats du syndicat n'arrivent pas au même calcul. Comme vous avez 5 à 6 semaines de vacances, le total devient 26 + 5 ou 6 = 31 ou 32. Le Tribunal Administratif va bientôt juger l'affaire (normalement avant la fin de l'année) et le syndicat pourra dès lors réclamer son application et, bien sûr, tout le rétro actif qu'on vous doit depuis 2007.

Arrêt Orange

RAPPEL : Le Code des Obligations prévoit qu'on doit vous payer les vacances comme du boulot.

Un employé est allé au Tribunal montrer ses fiches de paies. Comme il travaillait la nuit et les week-ends, son salaire chutait au repos. Et le Tribunal lui a donné raison : l'employeur doit payer le même salaire, **indemnités pour travail irrégulier incluses**, quand on est en vacances. L'AIG refuse de respecter cette loi. Du coup le SSP a également fait recours sur ce point. En cas de victoire syndicale, l'AIG vous devra les indemnités sur vos 5 dernières années de vacances.

Encore des questions ? Voici la liste de vos délégués !

Gérard AUBRY (Passagers), Emmanuel BOUFFARD (Passagers), Gino CASAGRANDE (Passagers), Olivier CONTEL (Passagers), Pascal FARDEL (Opérations), Yves GRANDGUILLAUME (Technique), Eric JEANNERET (Technique), Dominic PERSOZ (Opérations) et Christophe SCHEIDEGGER (Opérations).